

[Texte]

With respect to the study team report, that is still before the Cabinet. They had only one meeting but will be having a second one shortly. That matter is still before the committee, and as I know, Mr. Chairman, committee members would understand that I can make no comment as to its deliberations at this point, but it is before the committee.

The last question was . . .

Mr. Penner: All right, I will be a little more specific. In your speech on May 10 you said that all of the recommendations, no matter what their origin, will be subjected to public open discussion with aboriginal people before policy decisions are made. I am wondering whether you have devised some appropriate process to do that. Or just exactly how is that being done?

Mr. Crombie: I was, of course, reiterating the Prime Minister's commitment from the constitutional conference and reiterated again on April 18 in the House. I have not adopted any formal procedure which would be followed in the case of every policy item, but it was a statement of a general principle which I intend to follow.

Mr. Penner: Is that my time? If so, I will come back on second round.

The Chairman: Yes. Mr. Nickerson.

Mr. Nickerson: Maybe we can deal with a non-controversial subject first, Mr. Chairman. The non-controversial subject I have in mind is that dealing with the construction of condominiums in the Northwest Territories.

The old Bill C-52 was introduced by the previous government. Unfortunately it was never dealt with and died on the order paper. That was a bill which would have removed the anomaly in the law that prevents the construction of condominiums in the Northwest Territories. To the best of my knowledge, all parties represented in Parliament support a move that would allow that construction to take place.

I wrote, Mr. Chairman, to the Minister a few weeks ago a letter soliciting his views on this subject and whether or not he would be prepared to reintroduce into Parliament the amendments to the Land Titles Act that would allow for the construction to take place. Were that to be done, I am sure the thing could be dealt with with one speaker a party; it would go through the House of Commons very, very quickly. That would be the preferable route to go.

If the Minister, for some reason or other, is unwilling to proceed with the introduction of government legislation, there is a private member's bill, the subject-matter of which has been referred to this committee. But certainly the best way to go would be for the introduction of a government bill along the lines of the old Bill C-52 and we can get this matter over with quickly so that we can do something to alleviate the very severe housing shortage that exists especially in Yellowknife and in other places in the north.

[Traduction]

A propos du rapport du groupe d'étude, ce document est encore à l'étude au Cabinet. Une seule séance a été consacrée à cette étude jusqu'à présent, mais il doit y en avoir une autre sous peu. Je sais, monsieur le président, que le Comité de son côté est encore saisi de cette affaire et les députés comprendront que je m'abstienne de commenter.

La dernière question . . .

M. Penner: Eh bien, je vais préciser un peu. Dans votre discours du 10 mai, vous avez dit que toutes les recommandations, quelle que soit leur origine, feraient l'objet de discussions publiques avec les autochtones avant que des décisions d'ordre politique ne soient prises. Est-ce que vous avez adopté une procédure? Comment ces discussions s'organiseront-elles?

M. Crombie: Evidemment, je reprenais l'engagement du premier ministre lors de la Conférence constitutionnelle, engagement qu'il a répété encore le 18 avril à la Chambre. Je n'ai pas adopté de procédure à suivre officiellement pour chaque sujet, mais c'était une déclaration de principe que j'ai l'intention de respecter.

M. Penner: Mon temps est écoulé? Dans ce cas, j'attendrai le second tour.

Le président: Oui. Monsieur Nickerson.

M. Nickerson: Monsieur le président, commençons donc par un sujet qui ne prête pas à controverse. Le sujet auquel je pense, c'est la construction de condominiums dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'ancien projet de loi C-52 avait été déposé par le précédent gouvernement. Malheureusement, il n'a jamais été étudié et a fini par s'évanouir au feuillement. C'est un projet de loi qui aurait supprimé une anomalie de la loi qui empêche de construire des condominiums dans les Territoires du Nord-Ouest. Que je sache, tous les partis au Parlement sont en faveur de cette disposition qui permettrait de construire des condominiums.

Monsieur le président, il y a quelques semaines, j'ai envoyé une lettre au ministre pour lui demander ce qu'il en pensait et lui demander en particulier s'il serait prêt à déposer à nouveau devant le Parlement des modifications à la Loi sur les titres de biens-fonds. Si cela se faisait, je suis certain qu'on pourrait limiter les interventions à un porte-parole par parti, et que la Chambre adopterait cette mesure très rapidement. À mon avis, ce serait la solution préférable.

Si pour une raison ou pour une autre le ministre hésite à proposer un projet de loi du gouvernement, il nous reste un projet de loi privé dont le sujet a été référé à ce Comité. Mais la solution d'un projet de loi gouvernemental ressemblant à l'ancien projet de loi C-52 serait sans doute préférable, cela permettrait d'agir très rapidement et de résoudre ainsi en partie le grave problème de logement qui existe actuellement à Yellowknife et dans d'autres localités du Nord.